

## La commune vous informe

### ■ CIMETIÈRE - LA PHASE DE REPRISE SE PROFILE

Après avoir donné aux familles la possibilité de transformer une sépulture en terrain commun en un emplacement concédé (phase 1 courant jusqu'à fin août 2023), la commune prépare la phase 2 qui consiste à reprendre certaines sépultures non-concédées dont le délai de rotation (10 ans) est expiré. Une trentaine de sépultures ont été présélectionnées. Elles seront discutées et validées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal en septembre 2023.

Cette procédure de reprise, qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2023 par un arrêté municipal, durera 1 an. Les familles auront ce laps de temps pour enlever les objets, signes et monuments funéraires. Elles pourront également pendant cette période décider le transfert du corps dans une autre sépulture (concédée, cette fois) ou sa crémation.

Il est important de préciser que dès lors qu'une sépulture non-concédée est mentionnée dans l'arrêté municipal, il ne sera plus possible pour les familles de la transformer en emplacement concédé. Le processus est irréversible et conduira inéluctablement à la reprise de ces sépultures par la commune à la fin de la procédure.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur la phase de reprise (phase 2) ou sur les critères de sélection des sépultures qui seront reprises, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie **avant le 5 septembre 2023**. Il vous mettra en contact avec le groupe de travail en charge du cimetière.

### ■ FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Rappel : Le secrétariat de mairie sera fermé le **vendredi 18 août 2023**.

### ■ RELEVÉ DES CONSOMMATIONS D'EAU

A partir du **4 septembre 2023**, le relevé des consommations d'eau pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 sera fait comme suit :

- Pour les personnes ayant un compteur à relève à distance, la consommation sera au réel.
- Pour les autres compteurs, un estimatif sera établi.

### ■ TEMPÊTE DU 11 JUILLET 2023

◆ Un certificat officiel attestant la vitesse du vent est disponible en mairie.

◆ Suite aux dégâts générés par l'orage, vous pouvez stocker les branches et arbres à l'arrière du stade, un tas y est déjà présent.

### ■ URBANISME - DÉCLARATION À FAIRE EN MAIRIE

Vous souhaitez construire une maison, une annexe, agrandir, modifier ou faire un changement de destination, vous devez déposer une demande de permis de construire ou une demande de déclaration au préalable, ainsi que pour tous types de travaux :

- Modifications extérieures : changement de fenêtres, volets, toiture, modification de façade (isolation et ravalement), pose d'une pompe à chaleur, remplacement d'une clôture.
- Diverses constructions : clôture, garage, carport, pergola, abri de jardin et piscine sont concernés.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Nous vous conseillons de consulter auparavant le PLUi que vous trouverez sur le site de la CCARB : <https://www.paysrhinbrisach.fr/communaute-de-communes/urbanisme-plui/>.

## Rentrée scolaire 2023 / 2024

**Lundi 4 septembre 2023** : rentrée des classes des écoles, collèges et lycées publics

## Etat civil - Mariage

Samedi 29 juillet 2023 a été célébré le mariage de Kevin GRUSSNER et de Charlotte NUSSBAUMER.

## Marché des producteurs locaux

Marché des producteurs, **tous les vendredis, de 17h à 19h, sur la placette de l'hôtel à hirondelles**

Le maraîcher sera au rendez-vous chaque vendredi.

Les autres producteurs locaux seront présents plus sporadiquement en raison de la période de vacances estivales.

Merci pour votre compréhension.

## Chez nous

### ■ AFTER WORK

**Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023, de 18h à 22h, à la salle des sports** : After Work organisé par l'AS RUMERSHEIM (football)

Buvette et petite restauration sur place.

### ■ BADMINTON

**Lundi 4 septembre 2023** : Reprise des entraînements de badminton

Discipline sportive très ludique, accessible et ouvert à toutes et à tous, le badminton à Rumersheim-le-Haut c'est des jeunes, des moins jeunes, des matches passionnants et beaucoup de plaisir. Chacun est libre de jouer à la fréquence qu'il souhaite, à son rythme, avec d'autres joueurs de tous niveaux, de tous âges et de tous styles de jeu, l'important est de s'amuser.

L'équipement nécessaire : une tenue de sport (c'est bien), une paire de chaussures de sport intérieur (obligatoires) et une raquette (ça peut servir !). Les volants, les petites choses en plastique dans lesquelles on doit frapper fort (ou pas...) sont fournis par le club.

Inscription 50 €.

A noter : Pendant toute la durée des travaux de la salle des sports, les entraînements auront lieu les lundis de 18h30 à 21h à la salle polyvalente Les Galets de Chalampé et dès la fin des travaux, les lundis et mercredis de 18h à 21h.

Inscription et renseignements auprès d'Eric FISCHER par mail badminton.rum@vialis.net ou au 07 80 40 77 05.

### ■ DEVENIR JEUNES SAPEURS-POMPIERS

**Dimanche 10 septembre 2023, de 9h à 11h, à la caserne des pompiers** : Inscription à la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers 2023 (voir tract joint au Flash Infos)

Pour tous renseignements ou en cas d'empêchement, contacter le Lieutenant Michel KUENTZ par mail michelkuentz@orange.fr.

## Informations pratiques

### Numéros utiles

Secrétariat de mairie	03 89 26 04 05 secretariat@mairie-de-rumersheimlehaut.fr
Médecin de garde	15 (samu)
Pharmacies de garde	3237 ou www.pharma68.fr
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112 depuis un portable
Samu	15
Cabinet de Soins Infirmiers	03 89 75 74 46
Gendarmerie	03 89 83 79 40 ou 17
Brigade Verte (Soultz)	03 89 74 84 04
Presbytère catholique	03 89 48 60 13

### ■ BALADE MUSICALE

A noter dans votre agenda... **la balade musicale est de retour cette année**; après quelques années d'absence "forcée", cette traditionnelle manifestation organisée par la musique Concordia fait sa rentrée avec une nouvelle formule. Elle se déroulera cette année le samedi en version semi-nocturne. Les membres du comité, conjoints et musiciens vous accueilleront avec beaucoup de joie le **samedi 16 septembre 2023**.

Départ de la balade à partir de 16h - dernier départ 17h30 (pour le parcours le plus long).

Au programme :

- 2 parcours de marche (dont un petit parcours spécial familles avec enfants) à travers champs et nature
- 2 haltes musicales le long du parcours pour souffler quelques minutes tout en écoutant de la musique
- Départ et retour au même endroit (étang du Grün de Rumersheim-le-Haut)
- Parking pour voitures et vélos à proximité de l'étang
- Repas à partir de 19h (sur réservation), petite restauration et boissons seront proposées au bord de l'étang dans une ambiance champêtre et conviviale
- En soirée, concert pop/rock par le groupe VIRGIANE à partir de 20h.

Plus de détails (repas proposé, tarifs, réservations, parcours...) vous seront communiqués lors du prochain Flash Infos et par distribution de tracts.

## Aux alentours

### ■ SOIRÉE ASTRONOMIE SOLIDAIRE

**Vendredi 25 août 2023, à la médiathèque d'Ottmarsheim** : Soirée astronomie solidaire

Vous êtes passionné d'astronomie ? Vous êtes novice et curieux d'en apprendre plus ? Vous êtes amateurs de soirées conviviales ? Alors cette soirée, organisée par Astro C.L.O., est faite pour vous !

Au programme :

- A 19h, conférence "Notre Univers" animée par AstroNico,
- Dès 21h, venez admirer la lune et les planètes avec l'association « Les as du temps libre »,
- A partir de 22h30, la nuit astronomique débutera avec l'observation du ciel profond (galaxies, nébuleuses).

Pour les gourmands, vous pourrez dès 18h30 à la salle polyvalente, partager tartes flambées et mauricettes au profit de l'association « Marceau l'Aventurier ».

Renseignements auprès de Sylvain KEMPF (Astro CLO) au 06 09 43 54 61 ou :

- AstroNico sur Facebook et YouTube
- Marceau l'Aventurier sur Facebook
- Les as du temps libre sur Facebook.

# Jeune Sapeur-Pompier à Rumersheim-le-Haut

## ... pourquoi pas toi ?



### Tu as entre 12 et 16 ans

En intégrant la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) :

- Découvre le matériel d'incendie
- Apprends les gestes qui sauvent
- Participe à des manœuvres et à des cérémonies
- Partage des valeurs de solidarité et de civisme
- Participe à des compétitions sportives entre jeunes !

### A partir de 16 ans

Tu peux t'engager en tant que Sapeur-Pompier Volontaire. Après différentes formations, tu participes aux missions opérationnelles telles que :

- Secours à personne
- Incendie
- Protections des biens

## INSCRIPTION .....

**Dimanche 10 septembre 2023  
de 09h00 à 11h00  
à la caserne des pompiers**

En cas d'empêchement, contacte-moi par mail  
[michelkuentz@orange.fr](mailto:michelkuentz@orange.fr)



## Rejoins-nous !